

# LES FONDAMENTAUX, LETTRE OUVERTE À UN(E) JEUNE CAMARADE DE LA CGT-FO...

Cher(e) camarade,

Quelques remarques liminaires; j'ai pleinement conscience que d'aucuns jugeront que ma démarche me range dans la catégorie des vieux cons («*Moi, qui balance entre deux âges*») mais c'est le privilège de l'âge et puis... «*Le temps ne fait rien à l'affaire*». Je serais plus ennuyé, en revanche que tu me qualifies de «*donneur de leçons*» car je me suis toujours gardé de cette engeance. J'ai souhaité adopter le style épistolaire pour éviter un article par trop théorique qui ne pourrait qu'être excessivement long et néanmoins lacunaire.

Enfin je n'ignore pas ce que ma démarche peut avoir de redondant. Oui, les fondamentaux que je vais m'efforcer de rappeler ont fait l'objet d'articles ou de livres conséquents de la part de nos anciens. Quelques-uns parmi les plus importants pour t'y référer: d'abord et avant tout: «*La charte d'Amiens*» mais aussi «*La lettre aux anarchistes*» de Fernand Pelloutier, «*La confédération générale du travail*» d'Emile Pouget, «*La lutte syndicale*» de Pierre Monatte, plus proches de nous: «*Cléricalisme et mouvement ouvrier*» de Marc Prévôtel, «*Indépendance ou corporatisme*», «*Charte contre charte*» de Jo Salamero, «*Mouvement ou institution*», «*Du mythe fasciste de l'unité*», «*La naissance de la CGT-Force Ouvrière*» d'Alexandre Hébert<sup>(1)</sup>... La liste n'est évidemment pas exhaustive.

Tous ces glorieux aînés nous le rappellent sans trêve ni repos: l'indépendance, le fédéralisme et l'action directe sont les trois piliers sur lesquels fut bâti le mouvement syndical.

- L'indépendance est le principe essentiel, celui sans lequel le syndicalisme ne serait pas ce qu'il est. En ce sens, la Charte d'Amiens, qui affirme ce principe d'indépendance, n'a pas vieilli (elle!). Cette indépendance se traduit par la «*reconnaissance de la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, la classe ouvrière à la classe capitaliste*» et le refus obstiné de toute intégration aux rouages du pouvoir.

- Le fédéralisme et l'action directe permettent de faire vivre concrètement cette indépendance syndicale. Le fédéralisme est le mode d'organisation qui consacre le syndicat comme unité de base, libre et autonome (dans le respect des statuts confédéraux, bien sûr), c'est lui qui combat au quotidien pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, de ses mandants. Les syndicats se fédèrent ensuite dans le cadre des unions départementales (héritières des bourses du travail de Pelloutier) qui regroupent tous les syndicats d'un même département et dans le cadre des fédérations auxquelles adhèrent les syndicats d'une même branche professionnelle. Le fédéralisme est donc l'exact opposé du centralisme (qu'il soit dit démocratique ou non).

- L'action directe est un terme à manier avec précaution tant il a été galvaudé. Il n'a strictement rien à voir, par exemple, avec l'autogestion qui n'est autre que l'intégration des organisations syndicales dans un cadre capitaliste et étatique, ce que l'on appelle en novlangue la «*gouvernance*» et qui n'est pas sans rapport avec le principe de subsidiarité cher à la doctrine sociale de l'Eglise catholique. L'action directe c'est, tout au contraire, la reconnaissance de la lutte des classes et l'action des travailleurs organisés en syndicat sur le terrain économique, en dehors de toute action politique. Concrètement l'action directe se traduit par le cycle revendication, action, négociation et (le cas échéant) accord entre les organisations syndicales et patronales.

Mon (ma) cher(e) camarade, peut-être jugeras-tu ces rappels élémentaires, justement trop élémentaires et donc superfétatoires. Outre le fait que la redondance est un principe éminemment pédagogique, il

<sup>(1)</sup> «*Alexandre Hébert, un homme de conviction, un anarchiste individualiste*». Ouvrage de référence.

semble que certains, et non des moindres, prennent quelques libertés avec l'indépendance syndicale. L'autonomie dont se revendiquent certaines organisations prétendument syndicales (FSU, UNSA...) ne relevant pas des traditions du mouvement ouvrier, la CFDT étant inspirée (l'adjectif est particulièrement pertinent) par la doctrine sociale de l'Eglise, la CGT toujours marquée par son passé (?) stalinien... Tu me permettras de me concentrer sur le cas de la CGT-FO.

Il est possible que certains faits t'aient échappés, que tu les ai jugés anecdotiques ou que l'on t'ai soufflé à l'oreille que tout ça n'est pas bien grave et que l'essentiel est ailleurs. Il est vrai que certains camarades détournent pudiquement le regard face à des pratiques douteuses. Laisse-moi te donner mon point de vue.

La participation de Stéphane Lardy, membre du bureau confédéral de la CGT-FO, aux dîners du club *Quadrilatère* est une remise en cause de l'indépendance syndicale. «*Quid?*» me diras-tu. Il s'agit d'un club très fermé, très discret, qui réunit des journalistes, des hauts fonctionnaires (le conseiller social de l'Elysée, le directeur de cabinet du ministre des finances...), des DRH de grands groupes (SNCF, GDF-SUEZ, GAN, BNP, Crédit Lyonnais, Rhône-Poulenc, Renault...) et... des dirigeants syndicaux ouvriers et patronaux (UIMM, MEDEF, CGT, CFDT, FO...). De quoi parle-t-on? Lors du dernier dîner, organisé au ministère du travail en septembre, furent abordés, entre autres, la réforme des retraites et de la formation professionnelle. Mon (ma) cher(e) camarade, je t'entends déjà protester: «*Le camarade Lardy, à titre privé, peut bien fréquenter les cénacles qu'il souhaite, d'autres assistent à des réunions politiques ou philosophiques également fermées*». Tu as raison, il convient de respecter la vie privée de chacun. Le souci c'est que, peu ou prou, Stéphane Lardy assiste à ces agapes consensuelles ès qualités de membre du bureau confédéral puisque l'une des règles de cet aréopage est qu'on le quitte quand on abandonne ses responsabilités. On est bien loin de l'indépendance syndicale et de la lutte des classes!

Que penser du refus de se battre contre la réforme des retraites du gouvernement Hollande/Ayrault? Car c'est bien d'une capitulation honteuse dont il s'agit. Il a fallu que des camarades bataillent ferme au sein des instances de la CGT-FO afin d'imposer le mot d'ordre de «*retrait du projet de loi*» contre la volonté du secrétaire général. Mot d'ordre qui a tendance à disparaître, réapparaître, disparaître de nouveau... au gré des communiqués, tracts et interventions médiatiques. L'indépendance syndicale serait-elle plus solide lorsque le gouvernement est de droite que lorsqu'il est de gauche? Toujours est-il que force est de constater que rien n'a été tenté pour défendre nos retraites. Une journée de grève et puis quoi? Deux rassemblements, symboliques, devant l'Assemblée nationale puis devant le Sénat, en semaine, sans appel à la grève. Le pouvoir a dû trembler sur ses bases et on se demande bien comment il a pu tenir le cap.

Au-delà même de cette capitulation en rase campagne, les modalités d'action posent problème au regard des fondamentaux que nous avons énumérés. En effet, choisir les assemblées dites «*représentatives*» comme lieu de rassemblement n'est pas neutre. Mais le pire est sans doute cette pétition intitulée «*Pétition pour nos retraites! Ne sacrifiez-pas l'avenir...!*» qui commence ainsi: «*Mesdames et messieurs les députés et sénateurs,...*» et se termine par une jolie formule de politesse: «*Avec nos sentiments démocratiques et républicains*». Supplier les politicards, ceux que Pouget appelait les «*bouffe galette*» (o tempora o mores), de ne pas voter une loi antisociale c'est l'opposé même de l'action directe.

Mon (ma) cher(e) camarade, est-ce à dire qu'il n'y a plus rien à faire sinon se résigner? Que nenni! En aucun cas! Le pire n'est jamais sûr et, par la force de ses militants et de ses traditions, la CGT-FO demeure malgré les tentatives intégrationnistes d'une partie de l'appareil, l'outil «*le moins mauvais*» (je sais l'expression n'est pas très belle mais elle est explicite) dont nous disposons dans le cadre de la lutte des classes. Mais il ne faut pas oublier que l'indépendance syndicale est un combat et qu'il ne faut jamais se résigner à voir nos fondamentaux bafoués par quelques apparatchiks.

Je sais que certains te diront que tout cela est vrai mais qu'il faut parfois se montrer accommodant pour sauver notre maison commune. Les chemins de l'enfer sont pavés de bonnes intentions, la meilleure façon de sauver une maison c'est d'en préserver les fondations.

Voilà, excuse-moi si j'ai été trop long mais il faut parfois que l'expérience des «*vieux cons*» (leurs combats mais aussi leurs erreurs, nombreuses) serve aux jeunots. Bon vent camarade et vive le syndicalisme libre et indépendant!

Fraternellement.

**Christophe BITAUD.**

**SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013**  
**JOURNÉE POUR L'EMPLOI, CONTRE TOUS LES LICENCIEMENTS,**  
**CONTRE LA RETRAITE DES MORTS,**

**CONTRE LA FLEXISECURITE!** *Notre combat pour défendre les emplois est le combat de tous ceux qui sont attachés à l'Internationale des travailleurs.*

Stop à: **Une régression sociale généralisée!**

*Les usines ferment, le pouvoir d'achat des familles et le système de protection sociale diminuent, les Retraites (avec la nouvelle loi Ayrault), le Code du travail (avec l'ANI) sont tous mis à mal. Un recul social généralisé et inquiétant.*

Stop à: **Des plans de licenciements en cascade!**

*Alors que le chômage augmente dans toute la France de façon impressionnante, rien n'est réellement fait pour le maintien des outils de production. Dans le Finistère, c'est toute l'industrie agroalimentaire qui est démantelée: il y a, bien sûr GAD, mais il y a aussi Doux, Tilly-Sabco, Marine Harvest, Boutet Nicolas, Jean Caby....des milliers de licenciements sont programmés dans ce secteur. Un emploi perdu dans l'agro, c'est deux emplois perdus ailleurs. Dans l'Ille et Vilaine, c'est Citroën qui est touché et tous ses prestataires dans le Morbihan et les Côtes d'Armor et dans tous les départements du grand ouest. La liste des licenciements n'est pas en reste (Mafart, Louisiane, Amice Soquet...). Partout les employeurs profitent de la flexi-sécurité pour mettre la pression sur tous les travailleurs. Tout le monde est touché (écoles, services publics, artisans, commerçants). Nous sommes au bord de l'effondrement.*

**Pas de licenciements, maintien de tous les emplois, maintien des abattoirs dans le Finistère!**

*Tous les salariés sont solidaires: pas de licenciements! Pas de fermetures des sites ni chez GAD, ni chez Doux, ni chez Tilly-Sabco, ni chez Marine-Harvest, ni ailleurs! Et, s'il le faut, nationalisation de ce secteur industriel pour préserver tous les emplois!*

**Un cortège syndical**

*Malgré la déclaration de certains employeurs et du MEDEF finistérien nous n'oublions pas que la situation actuelle a été produite par le patronat de Bretagne, de France et d'ailleurs. Ce patronat, pendant des années, à imposé dans les usines agroalimentaires des salaires de misère et des conditions de travail déplorables pendant qu'il s'enrichissait grâce à des subventions nationales et européennes. Aujourd'hui les usines ferment, ce n'est pas aux salariés de payer!*

*Grâce aux décisions des États et de l'Union Européenne, grâce à la complicité de gouvernements successifs, de droite comme de gauche, qui ont détruit les acquis sociaux et les services publics au nom du libéralisme économique, toutes les garanties collectives des salariés sont attaquées. Le dumping social se développe; aujourd'hui, des salariés travaillent en Allemagne pour 3€ de l'heure. Mieux que l'exploitation: l'esclavage.*

*La financiarisation de l'économie, la spéculation financière instituée comme valeur économique (alors qu'elle constitue une gestion mafieuse de l'économie privilégiant le capital au détriment du travail) créent les conditions d'une catastrophe sociale industrielle humaine planétaire sans précédent.*

*La crise de 2008 des subprimes n'a pas arrêté cette spirale, faute de décisions politiques, mettant un terme à cette gestion «mafieuse», elle a entraîné les pays à des endettements catastrophiques, justifiant selon les gouvernements de droite comme de gauche en France, en Europe dans le monde entier à des politiques de rigueur, d'austérité entraînant la destruction des services publics des régimes de protection sociale, détruisant l'investissement nécessaire au développement économique.*

Stop à cette économie de voleurs spolieurs! Stop aux licenciements, à la flexi-sécurité et à la loi sur les retraites.

*Nous savons tous que les terribles licenciements de GAD, DOUX et CITROEN ... vont impacter de nombreuses familles et branches professionnelles.*

*Face à la multitude des appels de tous genres: Force Ouvrière est un syndicat, rien qu'un syndicat et nous sommes avec les salariés pour organiser la mobilisation, celle de la classe ouvrière.*

*Aussi, pour éviter toutes confusions et récupérations du mouvement de lutte engagé par les salariés en grève qui ont rejoint les rangs de FORCE OUVRIÈRE. L'UD FO 29 a proposé aux salariés de se retrouver au Parking PENVILLERS. Ainsi les camarades salariés, sous les bannières syndicales, pourront défiler sur leurs mots d'ordre et sur leurs revendications contre l'exploitation et les licenciements.*

*C'est pourquoi ce samedi 2 novembre 2013, FORCE OUVRIERE appelle à constituer un cortège syndical regroupant salariés du public comme du privé, licenciés, menacés de licenciement, chômeurs, retraités,... quelque soit l'organisation à laquelle ils appartiennent.*

*L'ensemble des syndicats de salariés est appelé à se joindre à ce cortège pour défendre:*

- le maintien de tous les emplois,*
- le maintien des abattoirs et des sites industriels dans le Finistère et ailleurs,*
- la nationalisation des entreprises en difficulté dans le domaine de l'agroalimentaire, de l'industrie pour défendre nos emplois, notre capacité industrielle...*
- le contrôle de l'Etat pour tout octroi de subventions,*
- le retrait de la loi Ayrault contre nos retraites, retour aux 37,5 ans, retraites à 60 ans à taux plein, augmentation générale des salaires seule à même de relancer l'économie!*
- le rétablissement d'une protection sociale de haut niveau (sécu, allocations chômage, prestations familiales...),*
- l'arrêt immédiat de l'esclavage, de la concurrence acharnée totalement faussée,*
- le travail avant la bourse.*

-----

**Dernière minute:** Dans ce communiqué de presse du 5 novembre 2013 (ci-dessous), l'Union départementale CGT Force Ouvrière du Finistère, tout en réaffirmant son attachement aux revendications des salariés du Finistère, de la Bretagne, de la France entière, ainsi qu'au plan international, déclare ne pas être signataire du texte du collectif « Vivre, Décider et Travailler au Pays »

**UNION DÉPARTEMENTALE des Syndicats Confédérés  
Confédération Générale du Travail-FORCE-OUVRIÈRE du FINISTÈRE  
5, rue de l'Observatoire - 29200 Brest  
Tél: 02 98 44 15 67 - Fax: 02 22 44 26 14 - udfo29@wanadoo.fr**

*Si l'écotaxe a été un symbole du raz le bol de la population contre l'impôt et les taxes (fuel, etc...), elle n'a jamais été pour nous, salariés, une fin en soi.*

*La situation économique actuelle sur le Finistère, sur la Bretagne, sur la France, sur de très nombreux pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, ... est le résultat de politiques économiques désastreuses, de pratiques financières « mafieuses ».*

*Aujourd'hui, la revendication que nous portons est claire: «sauvons l'emploi» y compris par la prise de participation de l'État voir des nationalisations, par un rétablissement de la souveraineté nationale face aux directives de l'Union Européenne, de l'OMC, du FMI, etc... qui instaurent une compétitivité et une concurrence sauvage entre les états, les entreprises et empêchent toute politique de relance.*

*Notre organisation syndicale demande donc que le dumping social soit immédiatement interdit.*

*Si la Bretagne est, aujourd'hui, secouée par des manifestations de colère et de désespoir, elle rejoint en cela les autres régions de France qui subissent des licenciements massifs.*

*Alors oui, la colère gronde ici, mais elle gronde aussi ailleurs et la réduire à un problème régional est très loin de la réalité et donc dangereux.*

*C'est pourquoi nous ne sommes pas signataires de ce texte.*

*Nous porterons nos revendications en toute indépendance et continuerons la lutte.*

**Marc HEBERT  
Secrétaire général.**

-----

## **Communiqué du Collectif « Vivre, Décider et Travailler au Pays »:**

Lundi 4 novembre 2013,

Réuni hier, le Collectif « Vivre, Décider et Travailler au Pays » remercie vivement l'ensemble des paysans, artisans, commerçants, mais aussi salariés, industriels de tous secteurs, pêcheurs, élus ou tout simplement citoyens bretons... qui ont participé dans le calme et la dignité au franc succès du grand rassemblement pour l'emploi qui fera date dans l'histoire de la Bretagne. Cette union sacrée de plus de 30.000 bonnets rouges a défié toutes les logiques partisans, et montre ô combien, nous, Bretons, sommes déterminés à vivre, décider et travailler au pays.

Le Collectif réaffirme sa demande de suppression pure et simple de l'écotaxe, symbole du ras-le-bol fiscal, et ceci au regard de la réalité péninsulaire de la Bretagne. La négociation avec les représentants de l'Etat ne peut porter que sur les modalités de cette suppression. De nouvelles actions seront menées si le gouvernement s'obstine à imposer aux Bretons ce nouvel impôt injuste.

Le Collectif rappelle l'urgence pour les Bretonnes et Bretons de libérer les énergies pour la sauvegarde de nos emplois et contre les distorsions de concurrence de toute nature.

**Claire LOISEAU**

Directrice - FDSEA du Finistère

5 allée Sully 29322 QUIMPER Cedex

Tél. 02 98 64 02 20 Fax. 02 98 95 17 47 [www.fdsea29.fr](http://www.fdsea29.fr)

-----

### **Aux origines de la Première internationale:**

## **« LA PREMIÈRE INTERNATIONALE »**

**- par Christian LABRANDE – éditions 10-18 – 1976.**

Dans cet ouvrage, après une brève introduction de Christian LABRANDE, sont reproduits tous les rapports du Conseil général en vue de chaque Congrès, les rapports des sections, et les discussions sur les questions à l'ordre du jour.

En ce qui concerne les conditions dans lesquelles l'AIT fut créée, nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'introduction.

Les notes initiales de l'auteur ont été considérablement augmentées des éléments biographiques figurant ci-dessous.

-----

### **Extraits de la première partie de l'introduction: Origines.**

Dès l'enfance du mouvement ouvrier organisé, nous trouvons affirmées les deux principales idées qui constituent le programme historique de l'émancipation du prolétariat, c'est-à-dire sa suppression:

a- la nécessité pour les ouvriers de se constituer en classe autonome, avec leurs groupes représentants, et de devenir les sujets de leur affranchissement;

b- la dimension internationale du prolétariat - en tant que classe universellement soumise aux mêmes conditions d'exploitation et d'esclavage - qui l'oblige à considérer son avenir dans la perspective d'une solidarité antinationale.

Avec la fondation, en juin 1836, de la *Working Men's Association* (1) - épine dorsale du mouvement chartiste -, ces deux tendances sont clairement et consciemment définies. «*La question se pose parmi nous*, dit William LOVETT (2), *de savoir si nous pourrions organiser et faire vivre une association composée*

(1) Working Men's Association: Association des ouvriers - organisation chartiste: combattant pour l'acquisition des droits politiques (suffrage universel) par voie démocratique (1836-1848).

(2) William LOVETT (1800-1877): ouvrier ébéniste, syndicaliste, chartiste, éducationniste,

*exclusivement d'hommes appartenant à la classe ouvrière», capables de diriger leurs propres affaires sans avoir recours aux «grands hommes». Comme l'affirme le chartiste Bronterre O'BRIEN (3), les classes ouvrières sont désormais «décidées à adopter l'avis de Sir Robert PEEL (4): Faites vos affaires vous-mêmes».*

Parallèlement, ce mouvement d'auto-émancipation du prolétariat doit devenir un fait international; et dès novembre 1836, la W.M.A., qui revendique *«l'honneur d'avoir la première introduit la coutume des messages internationaux entre ouvriers des différents pays»*, adresse un manifeste à la classe ouvrière belge où il est dit notamment: *«Notre émancipation dépend de la diffusion de ces vérités (sur la véritable situation de la classe ouvrière dans la société) parmi les ouvriers de tous les pays».*

Mais l'échec et la dégénérescence du mouvement chartiste, comme l'écrasement des tentatives révolutionnaires de 1848, ont mis fin à la première grande expérience historique du prolétariat, et il faudra attendre quinze ans pour voir les luttes ouvrières renaissantes s'orienter vers la mise en pratique des deux principaux mots d'ordre de la révolution prolétarienne: *«L'émancipation des travailleurs est l'œuvre des travailleurs eux-mêmes»* et *«Prolétaires de tous les pays unissez-vous!»*.

C'est là, à notre avis, qu'il faut chercher les origines profondes de l'*Association Internationale des Travailleurs* et non dans les tentatives formelles qui l'ont précédée, telles que l'*«Association of fraternal democrats»* (5) (fondée en 1845) ou l'*«International Association»* (1855-59) (6) qui reflètent beaucoup plus la conscience démocratique des bourgeois radicaux qu'elles n'expriment la conscience internationaliste des prolétaires révolutionnaires.

Certains historiens font remonter les origines immédiates de la *Première Internationale* à l'*Exposition Universelle de Londres* de 1862, lors de laquelle 70 délégués ouvriers français ont pu rencontrer leurs camarades britanniques. En fait il n'en est rien ou presque. Car si une telle occasion a bien permis aux uns et aux autres de s'informer sur les conditions de leurs luttes mutuelles, cette réunion - comme le fait remarquer RIAZANOV (7) - *«se tint avec la participation et l'approbation des représentants de la bourgeoisie et des classes dirigeantes. Et les discours qui furent prononcés n'offensèrent aucun patron et n'alarmèrent aucun policier...»*.

Cependant, deux événements majeurs vont accélérer le processus de formation de l'Internationale: la Guerre civile aux Etats-Unis et l'insurrection polonaise de 1863. Dès le déclenchement de la guerre de Sécession, la bourgeoisie libérale anglaise, dirigée par les Tories (8), appuie ouvertement les esclavagistes du Sud et manifeste même son intention d'intervenir en leur faveur, tandis que l'opinion radicale et la classe ouvrière soutiennent fermement le Nord et s'opposent à toute intervention de leur gouvernement. Un Comité de soutien est constitué sur l'initiative des *trade-unionistes* (9) londoniens. De même à Paris, un comité analogue est créé par les représentants les plus actifs des ouvriers parisiens, ceux-là mêmes qui ont organisé l'élection de la délégation ouvrière à l'exposition de Londres. Des contacts s'établissent aussitôt entre les deux comités. Ainsi que l'écrit MARX: *«De même que la guerre de l'Indépendance américaine au XVIIIème siècle a sonné la cloche d'alarme pour la classe moyenne en Europe, de même la guerre civile américaine, au XIXème siècle, a sonné le tocsin pour la classe ouvrière européenne»*.

A la même époque éclate l'insurrection polonaise contre le tsarisme russe, universellement exécré. Elle provoque une vague de sympathie dans toute l'Europe. En France, on organise une série d'assemblées et

(3) James Bronterre O'BRIEN (1804-1864): journaliste, traducteur de BABEUF, chartiste.

(4) Sir Robert PEEL (1788-1850): homme politique britannique, conservateur.

(5) *Association of fraternal democrats*: Association des frères démocrates – association internationale regroupant des associations républicaines radicales de différentes nations européennes en cours de constitutions: *«Jeune Allemagne»*, *«Jeune Italie»* (mazziniens)...

(6) *International Association*: Association internationale (1855-1859) – fait suite à la précédente, avec une intention plus *«socialiste»*.

(7) David GOLDENBACH dit David RIAZANOV (1870-1938): narodnik puis bolchevik russe; défendit l'autonomie des syndicats en URSS; écarté en 1921 de toute responsabilité politique; envoyé en camp de travail en 1930; libéré puis fusillé le 25 janvier 1938.

(8) Tories: Parti conservateur britannique.

(9) *Trade-unionistes*: syndicalistes.

un comité dirigé par les ouvriers TOLAIN (10) et PERRACHON (11). En Angleterre deux trade-unionistes, CREMER (12) et ODGER (13), et un bourgeois radical, le professeur BEESLY (14), sont à la tête de la campagne pro-polonaise. En avril 1863, un grand meeting de soutien se tient à Londres et décide de convoquer une manifestation internationale destinée à exercer sur les gouvernements anglais et français une pression susceptible de les faire intervenir en faveur des Polonais. Le meeting a lieu à Londres le 22 juillet 1863, sous la présidence de BEESLY. ODGER, CREMER et TOLAIN y prennent la parole et affirment la nécessité de restaurer la Pologne indépendante. Mais le lendemain, une rencontre organisée sur l'initiative du *Conseil londonien des trade-unions* (sans la participation des éléments bourgeois) réunit la délégation parisienne - composée de TOLAIN, PERRACHON, COHADON (15) et LIMOUSIN (16) - avec les leaders ouvriers anglais. Au cours de cette réunion, le principe d'une plus grande liaison entre les travailleurs anglais et ceux du continent est adopté. En fait, il s'agit pour les syndicalistes anglais de coordonner l'activité de la classe ouvrière internationale afin qu'ouvriers français, belges ou allemands ne puissent pas être utilisés par les patrons britanniques pour briser les grèves et les luttes de leurs camarades anglais.

En novembre 1863, les Anglais envoient une adresse aux ouvriers français où il n'est plus question seulement de la Pologne mais aussi de la solidarité internationale des travailleurs: *«La fraternité des peuples, écrivent les trade-unionistes anglais, est extrêmement nécessaire dans l'intérêt des ouvriers. Car chaque fois que nous essayons d'améliorer notre condition sociale au moyen de la réduction de la journée de travail ou de l'augmentation des salaires, on nous menace toujours de faire venir des Français, des Allemands, des Belges qui travaillent à meilleur compte. Si cela s'est fait parfois, la faute n'en est certes pas aux frères du continent, mais exclusivement à l'absence de liaison systématique entre les classes industrielles des différents pays. Nous espérons que de tels rapports s'établiront bientôt et auront pour résultat d'élever les gages trop bas au niveau de ceux qui sont mieux partagés, d'empêcher les maîtres de nous mettre dans une concurrence qui nous rabaisse à l'état le plus déplorable qui convient à leur misérable avarice».*

Dès son arrivée en France, l'adresse devient un thème d'agitation dans les ateliers parisiens, d'autant que TOLAIN et ses amis ont décidé de présenter des candidats ouvriers aux futures élections complémentaires (de mars 1864) afin de manifester l'autonomie de la classe ouvrière vis-à-vis des bourgeois radicaux. C'est là le thème du *«Manifeste des Soixante»* (février 1864) - signé par 60 ouvriers parisiens - qui affirme: *«Le suffrage universel nous a rendu majeurs politiquement, mais il nous reste encore à nous émanciper socialement».*

En septembre 1864, les ouvriers parisiens rédigent leur réponse à l'adresse anglaise et chargent une délégation de la porter à Londres. C'est pour accueillir et saluer leurs *«frères français»* (17) que les trade-unionistes convoquent le meeting du 28 septembre 1864 à St-Martin's Hall, au cours duquel TOLAIN lit l'adresse suivante: *«... Une fois de plus la Pologne est recouverte d'un sanglant linceul et nous sommes restés spectateurs impuissants...*

*Travailleurs de tous pays qui voulez être libres: à votre tour d'avoir des Congrès... Poussés par les*

(10) Henri TOLAIN (1828-1897): ouvrier ciseleur, proudhonien; élu maire adjoint du XI<sup>ème</sup> en novembre 1870, puis député en février 1871; exclu en avril 1871 par les sections parisiennes de l'AIT pour avoir désavoué la Commune; élu sénateur en 1876, républicain radical anti-boulangiste jusqu'à sa mort.

(11) Joseph dit Blaise PERRACHON (1829-1878): ouvrier monteur en bronze, proudhonien mutuelliste, l'un des signataire du Manifeste des soixante.

(12) William Randal CREMER (1828-1908): ouvrier charpentier; secrétaire de l'AIT de 1865 à 1867; puis député libéral et pacifiste, prix Nobel de la Paix en 1903, annobli.

(13) George ODGER (1814-1877): ouvrier cordonnier, syndicaliste.

(14) Edward Spencer BEESLY (1831-1915): historien, positiviste, ami de la plupart des fondateurs britanniques et allemands de l'AIT.

(15) Antoine COHADON (1824-1910): ouvrier maçon, proudhonien coopérateur, signataire du Manifeste des soixante.

(16) Antoine LIMOUSIN (?-?): ouvrier passementier, proudhonien mutuelliste; père de Charles LIMOUSIN (1840-1909): signataire du Manifeste des 60.

(17) Henri TOLAIN, Blaise PERRACHON, Antoine LIMOUSIN, Pierre dit André MURAT. Ce dernier (1833-1893), ouvrier mécanicien, proudhonien, signataire du Manifeste des soixante, assista vraisemblablement au meeting londonien, bien que le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français ne le précise pas. Il était le fils de Blaise MURAT (1802-1871): ouvrier tisseur lyonnais, canut insurrectionnel en 1831, proche du Manifeste des soixante, et l'un des premiers adhérent de l'AIT.

*besoins du temps, par la force des choses, les capitaux se concentrent et s'organisent en puissantes associations financières et industrielles. Si nous n'y prenons pas garde, cette force sans contrepoids régnera bientôt despotiquement... Devant cette organisation puissante, tout plie, tout cède, l'homme isolé n'est rien... Il faut nous unir, travailleurs de tous pays, pour opposer une barrière infranchissable à un système funeste qui diviserait l'humanité en deux classes: une plèbe ignorante et famélique et des mandarins pléthoriques et ventrus. Sauvons-nous par la solidarité!».*

Aussitôt après, LE LUBEZ (18) communique au meeting - au nom des ouvriers français - les grandes lignes d'un projet d'association qui rassemblerait les ouvriers de tous les pays. Accepté «*comme base d'une association internationale*», le programme français est salué par les représentants de tous les pays présents: ECCARIUS (19) pour l'Allemagne, le major WOLFF (20) au nom de l'Italie, FORBES qui rappelle aux participants les souffrances de l'Irlande; et plusieurs trade-unionistes anglais. Ensuite le meeting nomme un comité (21), «*avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, pour rédiger les statuts et règlements*» de la future *Association Internationale des Travailleurs*.

(18) Victor LE LUBEZ (1834-?): émigré à Londres dans les années 60, républicain socialiste, devint membre du Conseil général de l'AIT, et en fut exclu à la demande des parisiens en 1866 au Congrès de Genève.

(19) Johann Georg ECCARIUS (1819-1889): ouvrier tailleur allemand, compagnon politique de Karl MARX; réfugié en Grande-Bretagne; rompit avec MARX en 1872, et devint syndicaliste.

(20) Adolfo Luigi WOLFF (1810-1875): aventurier militaire; puis secrétaire de Giuseppe MAZZINI, combattit dans la troisième guerre d'indépendance italienne; suspecté après la chute du Second empire d'avoir été un agent de Napoléon III.

(21) Il comprend: BLACKMORE, WHITLOCK, FOX, NICASS, John NOBLE, HARTWELL, GRAY, STALNSKY, John WESTON, William CREMER, George ODGER, DELL, WORLEY, PIDGEON, Benjamin LUCRAFT (1809-1897), LONGMAID, Victor LE LUBEZ, WHEELER, John Bedford LENO (1826-1894), LAMA, Johann ECCARIUS, TREMLETT, George HOWELL (1833-1911), DENOUAL, SHAW, SHEARMAN, OSBORNE, RICHARDSON, FACEY, GODDART, KETHRIK, BOSQUET, Adolfo WOLFF, Dr. Karl MARX.

-----

## **ACTION SYNDICALISTE OU ACTION POLITIQUE!**

Le 15 juin 2010, 50.000 salariés manifestaient à Paris contre la dégradation des conditions de retraite, à l'appel de la CGT-FO. Cette manifestation fut le point de départ de la mobilisation qui eut lieu à l'automne suivant, mais qui n'aboutit pas au retrait du projet de loi Sarkozy-Fillon. D'une journée d'action (voire de grève) à l'autre, sans perspective d'affrontement global par une grève générale (il n'y eut guère que les syndicats CGT des industries pétrolières à tenter d'entraîner tous les salariés), le «*mouvement*» s'étiola, la CFDT désertant un combat qui, d'ailleurs, n'était pas le sien.

Le 10 septembre dernier, le projet de dégradation nouvelle des conditions de retraite préparé par Hollande-Ayrault, avec d'entrée-de-jeu l'assentiment CFDT-CFTC-CGC-UNSA, entraîna un nombre non négligeable de salariés dans la rue. Le 15 octobre, le projet de loi était voté en première lecture à l'Assemblée nationale. Les organisations hostiles (CGT-FO, CGT, FSU, USSolidaires) n'ont pas brillé par leur volonté d'affronter le patronat et le pouvoir. Certaines d'entre-elles n'ont d'ailleurs strictement rien fait!

Le choix qui a été fait en la circonstance par la CGT-FO: manifester devant «*chez les députés*», ne relève pas de l'action syndicaliste, mais de l'action politique. Non pas de l'action de salariés défendant leurs intérêts, mais de celle de citoyens entendant signifier à la «*représentation nationale*» leur désaccord avec une loi, comme une vulgaire «*manif pour tous*». Non pas de la confrontation des intérêts économiques entre deux classes aux intérêts opposés (patronat et salariat), mais de la discussion sur une autre politique où les uns et les autres se retrouveraient dans un compromis dit «*social*».

Entre 1970 et 1975, nos amis Marc PREVOTEL et Jo. SALAMERO publièrent «*Pour nous le combat continue*», sous-titré «*Bulletin publié par des militants anarcho-syndicalistes adhérents à Force Ouvrière*». Dans l'édition n°11 datée de mars 1973, dans un article intitulé «*Non au conformisme intellectuel!*», nos camarades écrivaient (extraits):

«*Admettons provisoirement qu'il existe un système de valeurs morales dominant la lutte des classes. N'y aurait-il pas contradiction entre le contenu de ce système et le fait de vouloir l'appliquer aux relations entre*



des personnes qui sont socialement en situation d'inégalité? Pour nous la réponse ne fait aucun doute: oui, il y aurait contradiction.

Par exemple cette contradiction est confirmée par les modifications apportées à l'interprétation juridique du contrat de travail. Selon les libéraux (voir la fameuse loi Lechapellier voté par les révolutionnaires bourgeois de 1789) les citoyens sont égaux devant la loi, donc le contrat de travail passé entre le patron et le travailleur est un contrat entre égaux. Or sous la pression des travailleurs le contrat de travail est de plus en plus pris pour ce qu'il est en fait: un contrat de subordination.

Que cela plaise ou non (nous ne prétendons pas que cette situation est réjouissante: elle est, point à la ligne) les rapports entre exploités et exploités sont des rapports de force. Et le principe d'égalité devant la loi posé par la bourgeoisie triomphante de la fin du XVIIIème siècle n'est valable qu'à l'intérieur de cette bourgeoisie...

*La justice rendue par la classe dominante ne peut être qu'une justice de classe, et elle l'est effectivement.*

Par contre la bourgeoisie a intérêt à faire croire aux travailleurs que le principe de l'égalité devant la loi est respecté pour tous et qu'il existe un système de valeurs morales applicables à toutes les classes de la sociétés c'est-à-dire au-dessus de la lutte des classes. Ce système de valeurs morales s'articule en hiérarchie des valeurs, d'où l'on tire une juste hiérarchie des salaires qui va tellement de soi que le bon sens pousse à l'accepter; et cela marche bien ou mal selon les hommes car, comme chacun sait, il vaut mieux faire confiance aux hommes plutôt qu'aux structures. Et le tour est joué.

*Tout se tient.*

C'est pourquoi nous continuerons d'affirmer (parce que c'est vérifié par l'expérience vécue) que soutenir, ou refuser d'attaquer, le consensus de l'idéologie dominante c'est, quelles que soient les bonnes intentions, donner à la bourgeoisie des armes contre les travailleurs.

(En passant on peut en tirer rapidement un corollaire: il paraît totalement incohérent de vouloir être en même temps républicain et syndicaliste).

Au moment de la poussée révolutionnaire de mai-juin 68 la quasi-totalité des accords en cours a été brutalement remise en cause. Y a-t-il quelqu'un dans la confédération pour oser prétendre que c'était immoral?

Mis à part ces moments de variation brutale le rapport des forces évolue lentement. Et alors la crédibilité est justement un élément important de son évolution favorable. Or, qu'elle soit lente ou brutale, les travailleurs ont intérêt à ce que l'évolution du rapport des forces leur soit favorable.

Il ne nous semble pas qu'il y ait là de quoi faire un fromage... à moins qu'on se place a priori sur des positions métaphysique. Il s'agit alors de savoir si elles sont compatibles avec les fondements idéologiques de la confédération: le préambule aux statuts et l'article premier de ces statuts.

Car nous refusons par dessus tout (et c'est la question fondamentale) que, sous prétexte de respecter un contrat, on essaye de nous faire oublier l'article premier des statuts de la CGT-FO où il est écrit que la Confédération a pour but de grouper les salariés conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat.

*Pensez-vous vraiment qu'on puisse y parvenir seulement en signant des accords collectifs???*

Dans les circonstances de ce mois d'octobre, quel intérêt les salariés ont-ils trouvé dans la perspective d'aller «chez les députés»? Aucun! Le rassemblement parisien a été bien peu ample, il en fut de même dans les rassemblements locaux, et ce, malgré l'ardeur que les militants auront mis à la tâche. Mais que faire devant le cirque parlementaire? Applaudir les parlementaires opposants au projet? Siffler les parlementaires favorables au projet? Hier, aujourd'hui et demain, ils sont tous capables de dirent l'inverse et vice-versa, c'est leur logique, celle du pouvoir, celle de s'y maintenir! C'est la logique d'Etat! Les initiateurs de cette méthode d'action ne devraient-ils pas applaudir au cirque sénatorial de la fin octobre?

La besogne obscure que les militants syndicalistes mènent chaque jour ne peut devenir féconde que si une perspective autre que se pavaner devant ou dans des chambres de discussion des accords ou des lois se fait jour.

**Georges RIVALIN.**

# DE LA COLÈRE VERS LA RÉVOLTE GÉNÉRALISÉE...

«Ça ira...Père Peinard!» - Emile Pouget

Que de mépris pour les citoyens, avec un empressement pour leur arracher l'argent de leurs poches, par les taxes pondues au gré de l'imagination des ministres du gouvernement de François II.

Que de mépris pour les citoyens,... avec une énième réforme des retraites, le démantèlement de la sécurité sociale et de la santé.

Que de mépris pour les citoyens,... six ans d'austérité pour soi-disant rembourser «la dette», qui ne cesse de gonfler à vue d'oeil.

Que de mépris pour les citoyens,... François II, fidèle serviteur à la fois des intérêts du capital financier et de la gouvernance européenne.

La loi du 3 janvier 1973 oblige l'Etat, les régions, les municipalités, les départements, la sécurité sociale, les caisses de retraites complémentaires, etc..., à emprunter au capital financier (banques privées) avec des intérêts astronomiques. Le capital financier et la gouvernance de l'union européenne cherchent à ramener les acquis de la classe ouvrière à leur niveau du début du XXème siècle. L'accumulation des attaques sans précédent contre la classe ouvrière et les citoyens en général fait que «l'écotaxe» est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, d'où l'irruption de la colère en réaction contre cette politique d'austérité généralisée.

## **La révolte dans la France entière prend de plus en plus corps...**

Quelle que soit l'issue des conflits actuels, la révolte restera à l'ordre du jour, vu que la gouvernance pour la mise en place de la globalisation est intransigeante et que les vellétés de François II et de son gouvernement sont d'intégrer davantage la France à l'union européenne dans le cadre de l'Europe totalitaire. Parallèlement à la tentative d'Hitler de mettre en œuvre la «*neue Europa*», Emmanuel Mounier, idéologue du gouvernement de Vichy, a lancé le mot d'ordre «*Refaire la renaissance sur la ruine de l'individualisme*», Ce mot d'ordre a été repris après la guerre par la «*Jeune République*» qui nous a donné Robert Schumann, le PSU et Michel Rocard, Pierre Mendès-France, Jacques Delors et sa fille Martine, François Mitterrand, la C.F.D.T. et encore la démocratie chrétienne et autres chrétiens sociaux.

## **Ce qui nous amène à la doctrine sociale de l'église catholique, apostolique et romaine...**

... qui a passablement œuvré à la révolution personnaliste et communautariste sous des formes multiples qui se résumait à une volonté implacable de détruire la République. Aujourd'hui, c'est la destruction du code du travail qui est à l'ordre du jour. C'est ainsi que Denis Terren, qui préside, depuis 2011, l'association patronale «*Entreprises et Progrès*» et, par ailleurs PDG des «*Trois suisses*», veut remplacer le code du travail par «*Droits attachés aux personnes au travail*» («*Le Monde*» du 5 novembre 2013). Et comme par hasard, si hasard il y a, Marcel Grignard, secrétaire national de la C.F.D.T. et Joseph Crespo, membre du bureau confédéral de la C.F.T.C. et président de la fédération de la métallurgie, sont associés à «*Entreprises et Progrès*», sous couvert d'ouverture à des syndicalistes.

Dans ce processus, un élan nouveau a pris le pas en 1968 avec notamment les accords de Grenelle, le tripartisme, pour aboutir à la tentative de faire jouer aux syndicats le rôle de subsidiaires dans les consultations gouvernement-syndicats, au détriment quasi-total de la loi du 11 février 1950. Comme je l'ai écrit précédemment: la pratique des conventions collectives et des acquis obtenus par la lutte séculaire a imposé cette loi qui a garanti, par la suite, la légalité des conventions collectives et des accords, matérialisés dans le code du travail.

## **Les tenants de «nouvelle renaissance et humanisme»...**

... cherchent ainsi à détruire les acquis de la révolution française, la république - laquelle est garante, entre autre, du code du travail, de la loi du 11 février 1950 et de tout ce que cela implique. La France est

une «*République indivisible, laïque, démocratique et sociale*». C'est ce qu'ont voulu les révolutionnaires jacobins (voués aujourd'hui aux gémonies), vouloir ne retenir que le seul adjectif "*sociale*" est réactionnaire, pour tout dire, anti-révolutionnaire. L'Etat subsidiaire de Bruxelles qu'on essaie de nous imposer est un état totalitaire qui, au nom d'un soit disant bien être individuel veut régenter les comportements et dicter sa loi "*sociale*" en lieu et des place des conventions collectives.

Ces nouveaux et anciens idéologues de la «*nouvelle renaissance*» ne sont pas autre chose que de vulgaires réactionnaires qui oscillent entre le fascisme et le communautarisme sachant que la différence n'est pas de nature mais de degré, ils prônent le retour aux institutions de l'ancien régime donc le système corporatiste dans lequel les conflits du travail ne peuvent être réglés que dans le cadre de la communauté présidée par l'église. Ce qu'ils ne peuvent pas pardonner à la révolution française - et ils ont bonne mémoire et rancune - c'est l'abolition par la république de ces institutions de l'ancien régime, les communautés de travail. Tout l'enjeu réside dans la capacité des travailleurs et de leurs organisations, des démocrates, des laïques à empêcher cette dérive car tous les acquis de la classe ouvrière et de la démocratie sont aujourd'hui inscrits dans l'existence de la république. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir la tentative de différents éléments, de l'extrême gauche à l'extrême droite, de s'immiscer dans le mouvement actuel. Ce qui permet au gouvernement et à ses auxiliaires (les médias) d'escamoter la nature profonde des révoltes en faisant la part du lion aux manipulations diverses et variées organisées par les «*mains invisibles*» de ceux qui se réclament des valeurs d'une civilisation nouvelle, de l'humanisme et de la personne.

Aujourd'hui, 6 novembre, Mme Taubira a lancé un nouveau fait de société: le prétendu racisme des français. Mais qu'ils sachent, tous ces manipulateurs au service de la propagande d'Etat, que la révolte gronde et qu'elle peut balayer, telle une tempête, toutes ces tentatives ô combien méprisables.

### **La république est une et indivisible...**

Donc, ne confondons pas la colère légitime des travailleurs contre les licenciements en cascade et la régression sociale généralisée, exprimée par le tract de l'UD FO du Finistère et, plus largement, la colère des citoyens, avec les intégristes de l'union européenne, de gauche comme de droite: la manifestation de Quimper a été une réussite malgré les manipulations par les «*mains invisibles*» cherchant à dénaturer la révolte et à la dévier sur le «*pacte d'avenir*» du gouvernement et de François II en personne. Cherchons l'erreur ! ... C'est comme l'histoire du voleur de Bagdad. Dans la manifestation de Quimper, la diversion des «*bretonnants*» est le fruit de la politique gouvernementale et du «*pacte d'avenir*» contracté avec l'union européenne.

Réapproprions-nous les droits découlant de la loi du 11 février 1950 et défendons, becs et ongles, notre code du travail, la laïcité de l'Etat. Mobilisons-nous de façon à anéantir l'ensemble de l'œuvre d'Emmanuel Mounier et les prodiges de la «*nouvelle république*».

**Bertrand KANBAN.**

-----

«*L'ANARCHO-SYNDICALISTE*»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 32 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication : Alexandre HEBERT

Directeur : Christophe BITAUD

-----